

Conseils de quartier : la démocratie participative se cherche encore un peu



Le maire et les présidents des conseils de quartier à l'écoute de la conseillère municipale déléguée.

Les conseillers de quartier étaient en nombre, samedi dernier, à l'hôtel de ville, ...

afin d'assister à l'assemblée générale de ces conseils initiés par le conseil municipal.

Viviane Slusarek, conseillère déléguée, a retracé l'historique de la création de ces structures composées de vingt à trente orchésiens ayant fait acte de candidature dans leur conseil de quartier. La totalité de ces candidatures ayant été approuvée par le conseil municipal lors de la création.

Le territoire communal est découpé en quatre secteurs : Coeur de ville présidé par Maggy Cornelis, les Hauts d'Orchies par Henri Slosse, Plein Sud par Mustafa Ben Mechedal et Europe par Véronique Hoffman.

Cette assemblée plénière a été l'occasion pour chaque conseil de dresser le compte rendu d'une année de fonctionnement, année remplie par de nombreuses réunions et des commissions spécifiques. Le tout entrecoupé de propositions sur des sujets ayant trait à la vie de la commune. Les problématiques stationnement, circulation, sécurité sont celles qui font le plus souvent l'objet de travaux.

« La municipalité est à l'écoute »

Il ressort des rapports présentés et des diverses interventions que les conseillers de quartier s'interrogent sur la légitimité de leurs actions et sur leurs compétences réelles auprès de la population. Certains se trouvent saisis de questions sur lesquelles ils n'ont pas compétence pour répondre.

D'autres, en intervenant auprès de citoyens peu respectueux de certaines règles, se retrouvent parfois en situation difficile.

La réponse a été apportée par le maire Dominique Bailly qui a rappelé que son souhait et celui du conseil municipal a été d'apporter, alors que la loi ne l'imposait pas pour cette strate de commune, une décentralisation de la réflexion. L'idée étant de donner aux citoyens la possibilité d'être force de proposition et de participer au devenir de leur quartier. « Il ne s'agit pas pour les conseils de quartiers de décider, cette prérogative est du ressort du conseil municipal, mais de réfléchir, d'échanger, de donner des avis et de proposer. C'est la démocratie participative. La municipalité, elle, est toujours à l'écoute. » Dominique Bailly a remercié l'ensemble des conseillers de quartier pour leur investissement au profit de la collectivité. Les rapports présentés par les présidents ou leurs représentants font état de propositions d'aménagement de sécurité routière, de rencontres ciblées dans des quartiers, de campagnes de propreté avec ramassage de débris. Ces conseils, qui prennent leur rythme de croisière, sont animés « avec plaisir par des personnes motivées et responsables », selon la formule d'un président de quartier.